



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-27845>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **25-27845**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté d'agglomération du Libournais

Correspondant : M. Buisson Philippe, Président

Adresse : 42 rue Jules Ferry, 33503 Libourne cedex

Coordonnées :

Adresse internet : <http://lacali.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Réalisation d'une commande artistique à l'entrée de la forêt de la Communauté d'agglomération du Libournais

Lieu d'exécution et de livraison : Forêt de la Double à une centaine de mètres du tiers-lieu L'Usine végétale située au 8 au communal, Lieu-dit La Bombarde, 33230 Le Fieu, 33230 Le fieu

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Réalisation d'une commande artistique à l'entrée de la forêt de la Communauté d'agglomération du Libournais

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat et s'achève à l'expiration de toutes les garanties prévues. Les prestations feront l'objet d'une garantie de 1 an dont le point de départ est la date de notification de la décision d'admission. Délais d'exécution : Pour information, le planning prévisionnel de la prestation est le suivant : - Notification prévisionnelle début juin 2025. - Conception préparation et installation de l'oeuvre au cours de l'année scolaire 2025/2026 (à noter : si un travail collaboratif est mené avec le lycée Henri Brulle, il devra s'effectuer entre novembre 2025 et janvier 2026) - Installation de l'oeuvre sur site : entre le 11 mai et le 5 juin 2026 - L'inauguration est prévue dans le mois de juin 2026 (Pendant Les Nuits des forêts 2026). L'artiste s'engage à être présent lors de l'inauguration. Le titulaire devra absolument avoir fini et livré son oeuvre au plus tard le 5 juin 2026. Le montant maximal de l'enveloppe, financière est de 39 500 euro(s) HT

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

Section 5 - Conditions relative au marché

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Il sera exigé du mandataire d'un groupement conjoint qu'il soit solidaire de chacun des membres de ce groupement.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné : Attestation d'inscription à la Maison des artistes ou à l'AGESSA
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Le cas échéant, le pouvoir de la ou des personnes habilitées à engager les opérateurs En cas de groupement d'entreprises, les habilitations du mandataire par les représentants qualifiés de ses cotraitants Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des cinq derniers exercices disponibles Liste des principales oeuvres réalisées au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat et accompagnées de photographies

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 1- Qualité et pertinence des références présentées : démarche artistique du candidat appréciée à partir de ses références sur des projets de même envergure, présentée sous la forme d'un dossier artistique ou portfolio des oeuvres (photos, dessins, description, acquéreur) : 60%
- 2- Adéquation de la démarche artistique proposée au regard de l'objet de la commande : adéquation appréciée à partir des éléments de la note d'intention : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des candidatures : 11/04/2025 à 12:00

Date limite de l'envoi de l'invitation à présenter une offre : 23/04/2025

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2025C07

Renseignements complémentaires : La visite de site est facultative mais conseillée, afin de prendre connaissance des lieux et particularités d'exécution des prestations, des difficultés d'accès... Pour la phase de candidature, les jours de visite sont programmés les jours et heures suivants : - Mardi 18 mars (9h30-12h30) - Lundi 24 mars (14h-17h) - Jeudi 27 mars (14h-17h) - Lundi 31 mars (14h-17h) -Vendredi 4 avril (14h-17h) L'inscription aux visites doit être faite, au plus tard 2 jours ouvrés avant la date de visite souhaitée, auprès de Greta RODRIGUEZ par mail à l'adresse suivante grodriguez@lacali.fr ou par téléphone au numéro suivant 05 24 24 22 07.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://demat-ampa.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=598221&orgAcronyme=e2z>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://demat-ampa.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=598221&orgAcronyme=e2z>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/03/2025